

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

Hiver 2011

<p>POL 4711-20 Théorie des organisations et administration publique</p>

Professeur : Carolle Simard
Local : A-3560
simard.carolle@uqam.ca

Descriptif du cours

Les grands courants de la théorie des organisations et leur résonance en administration publique. Initiation aux principaux concepts de l'analyse organisationnelle. Analyse des principes qui guident la mise en place des structures, le fonctionnement et les actions dans le secteur public.

Objectifs

1. Amener les étudiants - étudiantes à reconnaître les principaux modes de raisonnement qui guident l'analyse des organisations.
 2. Permettre aux participants - participantes d'évaluer les avantages et les limites des différentes approches théoriques qui guident l'analyse organisationnelle.
 3. Appliquer l'analyse organisationnelle au secteur public et para-public et s'initier au diagnostic organisationnel.
-

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les exposés et les lectures visent à faire reconnaître l'importance du choix d'un cadre d'analyse lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic organisationnel. Chaque rencontre hebdomadaire portera sur un mode d'analyse organisationnel ou un thème de la sociologie des organisations. La première partie du cours portera sur l'étude des approches utilisées en théorie des organisations. La seconde partie sera consacrée à l'application d'une approche organisationnelle à un cas concret, et à la présentation des analyses faites par les étudiants -étudiantes.

MODE D'ÉVALUATION

- | | | |
|----|---|------|
| 1) | examen de synthèse (en classe, avec notes et textes), 6 ^e semaine | 35 % |
| 2) | une contribution au séminaire
Chaque étudiant-e, (individuellement ou en équipe de deux) aura à présenter et à commenter, pour le bénéfice du groupe cours, l'une des lectures obligatoires | |
| | 10 % un exposé en séminaire (choix d'un texte obligatoire) | |
| | 20 % assistance et participation | 30 % |
| 4) | examen de synthèse (en classe, avec notes et textes), 15 ^e semaine | 35 % |

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES OBLIGATOIRES

CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1992 (disponible à la COOP-UQAM).

MORGAN, G., *Images de l'organisation*, Presses de l'Université Laval De Boeck, 1999, (voir bibliographie p. 429-475). (Disponible à la COOP-UQAM)

AUTRES OUVRAGES

- AKTOUF, O., *Le management entre tradition et renouvellement*, Édition révisée, Montréal, Gaëtan Morin, 1989.
- ANSART, P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, Le Seuil, # 211, 1990.
- BALLÉ, C., *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, 1990.
- BERNOUX, P., *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1990
- BERNOUX, P. et al., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, 2005.
- BRUNET, L. et Savoie A., *La face cachée des organisations : groupes, cliques et clans*, Montréal, PUM, 2003.
- BUSINO, G., *Les théories de la bureaucratie*, Paris, PUF, Que sais-je? No 2769, 1993.
- CHANLAL, J.-F., (sous la direction de), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Québec, Presses de l'Université Laval - ESKA, 1999.
- CLEGG, S.R., M. Komberger et T. Pitsis, *Managing and Organizations : an Introduction to Theory and Practice*, London, Sage Publications inc., 2005.
- CORTNER, H.F., MAHLER, I., et BELL-NICHOLSON, J., *La gestion des organisations publiques*, Sainte-Foy, PUQ, 1993.
- FRIEDBERG, E., *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993.
- GAULEJAC (de), V., *La société malade de gestion*, Paris, Seuil, 2005.
- GOLEMAN, D., *L'intelligence émotionnelle*, Paris, Robert Laffont, 1999.
- HAFSI, T., SÉGUIN, F. et TOULOUSE, J.-M., *La stratégie des organisations : une synthèse*, Montréal, Éd. Transcontinental inc., 2^{ème} éd., 2000.
- LABOURDETTE, A., *Théorie des organisations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- MINTZBERG, H., *Structure et dynamique des organisations*, Paris/Montréal, Éd. d'organisation et Agence d'Arc, 1986.
- OCDE, *Le secteur public au XXI^e siècle : repenser le leadership*, Paris, éd. de l'OCDE, 2001.
- PAGÈS, M. et al., *L'emprise de l'organisation*, Paris, PUF, 1979.
- PAVÉ, Francis, *L'analyse stratégique*, Paris, Seuil, 1994.
- PITCHER, P., *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations. Rêves, réalités et illusions du leadership*, Montréal, Québec/Amérique inc., 1994.
- REYNAUD, J.-D., *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1997.
- SÉGUIN, F. et CHANLAL, J.-F., *L'analyse des organisations*, tome 1 : *Les théories de l'organisation*, Montréal, éd. Préfontaine, 1983.
- CHANLAT, J.-F. et SÉGUIN, F., *L'analyse des organisations*, tome 2 : *Les composantes de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin, 1987.

SYMONS, G., (dir.) *La culture des organisations*, Québec, IQRC, 1988.

VARDI, Y. et E. Weitz, *Misbehavior in Organizations : Theory, Research and Management*, New-Jersey, Laurence Erlbaum Associates inc., 2004.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les lectures hebdomadaires sont obligatoires. Elles visent à faire reconnaître l'importance du choix d'un cadre d'analyse lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic organisationnel. Chaque rencontre hebdomadaire portera sur un mode d'analyse organisationnel ou un thème de la sociologie des organisations. La première partie du cours sera consacrée à l'étude des approches utilisées en théorie des organisations. La troisième heure sera consacrée à l'application d'une approche organisationnelle à un cas concret, et à la présentation des analyses faites par les étudiants - étudiantes.

MODE D'ÉVALUATION

1)	examen de synthèse (en classe, avec notes et textes), 7 ^e semaine	35 %
	présence et participation aux études de cas	30 %
4)	examen de synthèse (en classe, avec notes et textes), 15 ^e semaine	35 %

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE OBLIGATOIRE

MORGAN, G., *Images de l'organisation*, Presses de l'Université Laval De Boeck, 1999, (voir bibliographie p. 429-475). (**Disponible à la COOP-UQAM**)

AUTRES OUVRAGES

- AKTOUF, O., *Le management entre tradition et renouvellement*, Édition révisée, Montréal, Gaëtan Morin, 1989.
- ANSART, P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, Le Seuil, # 211, 1990.
- BALLÉ, C., *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, 1990.
- BERNOUX, P., *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1990
- BERNOUX, P. et al., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, 2005.
- BRUNET, L. et Savoie A., *La face cachée des organisations : groupes, cliques et clans*, Montréal, PUM, 2003.
- BUSINO, G., *Les théories de la bureaucratie*, Paris, PUF, Que sais-je? No 2769, 1993.
- CHANLAL, J.-F., (sous la direction de), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Québec, Presses de l'Université Laval - ESKA, 1999.
- CLEGG, S.R., M. Komberger et T. Pitsis, *Managing and Organizations : an Introduction to Theory and Practice*, London, Sage Publications inc., 2005.
- CORTNER, H.F., MAHLER, I., et BELL-NICHOLSON, J., *La gestion des organisations publiques*, Sainte-Foy, PUQ, 1993.
- FRIEDBERG, E., *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993.
- GAULEJAC (de), V., *La société malade de gestion*, Paris, Seuil, 2005.
- GOLEMAN, D., *L'intelligence émotionnelle*, Paris, Robert Laffont, 1999.
- HAFSI, T., SÉGUIN, F. et TOULOUSE, J.-M., *La stratégie des organisations : une synthèse*, Montréal, Éd. Transcontinental inc., 2^{ème} éd., 2000.
- LABOURDETTE, A., *Théorie des organisations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- MINTZBERG, H., *Structure et dynamique des organisations*, Paris/Montréal, Éd. d'organisation et Agence d'Arc, 1986.
- OCDE, *Le secteur public au XXI^e siècle : repenser le leadership*, Paris, éd. de l'OCDE, 2001.
- PAGÈS, M. et al., *L'emprise de l'organisation*, Paris, PUF, 1979.
- PAVÉ, Francis, *L'analyse stratégique*, Paris, Seuil, 1994.
- PITCHER, P., *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations. Rêves, réalités et illusions du leadership*, Montréal, Québec/Amérique inc., 1994.
- REYNAUD, J.-D., *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1997.
- SÉGUIN, F. et CHANLAL, J.-F., *L'analyse des organisations, tome 1 : Les théories de l'organisation*, Montréal, éd. Préfontaine, 1983.
- CHANLAT, J.-F. et SÉGUIN, F., *L'analyse des organisations, tome 2 : Les composantes de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin, 1987.

SYMONS, G., (dir.) *La culture des organisations*, Québec, IQRC, 1988.

VARDI, Y. et E. Weitz, *Misbehavior in Organizations : Theory, Research and Management*, New-Jersey, Laurence Erlbaum Associates inc., 2004.

PROGRAMME

	Date de la séance	Thème	Lectures obligatoires
1	10 janvier	Présentation du cours et entente d'évaluation	
2	17 janvier	Un cadre explicatif Machine	Morgan : Chap. 1 et 2
3	24 janvier	Organisme	Morgan : Chap. 3
4	31 janvier	Culture	Morgan : Chap. 5
5	7 février	Système politique	Morgan : Chap. 6
6	14 février	Psychisme	Morgan : Chap. 7
7	21 février	Examen	
8	28 février	Semaine de relâche	
9	7 mars	Flux et transformation	Morgan : Chap. 8
10	14 mars	Instrument de domination	Morgan : Chap. 9
11	21 mars	Apprendre l'art d'analyser	Morgan : Chap. 10-11
12	28 mars	À préciser	Crozier et Friedberg
13	4 avril	À préciser	Crozier et Friedberg
14	11 avril	Examen final	

JOURNAUX À CONSULTER

- La Presse
- Le Devoir
- Le Monde

REVUES À CONSULTER

- Revue canadienne de science politique
- American Political Science Review
- Revue française de science politique
- Politique et Sociétés
- Public Administration
- Governance
- Administration publique du Canada (JL 1C35)
- Public Choice
- The American Review of Public Administration
- Public Administration Review
- Revue internationale des sciences administratives
- Avenir
- Revue française d'administration publique
- Politiques et management public
- Gestion
- Management
- Optimum
- Administration and Society
- Public Productivity Review
- The Bureaucrat
- Public Personnel Management Journal
- Policy Analysis
- Policy Options
- Administrative Science Quarterly (HD 28, A.1 A 29)
- Administrative Change
- Bibliographie internationale de science administrative (Z7164A2A1B8)
- Annuaire Européen d'administration publique (JN 1A55)
- ABC science politique (Listes d'articles publiés)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.